

6.
PROPAGATIONS À TERRE
DES VOLUMES DE FRANCHISSEMENTS
ÉVALUATION DU PROJET

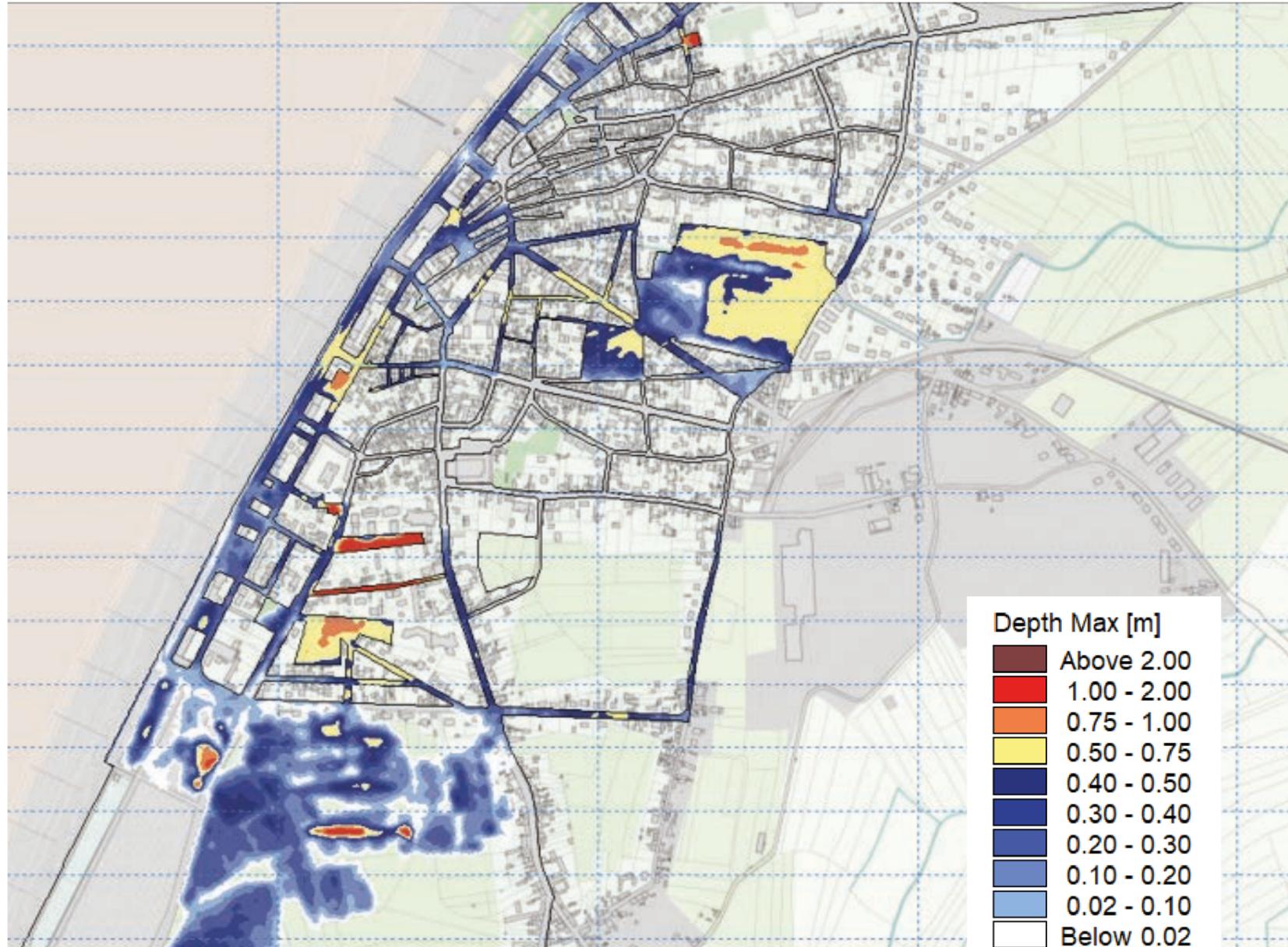
SIMULATIONS > PROPAGATIONS À TERRE DES VOLUMES DE FRANCHISSEMENTS - T10-2065

> EMPRISES ET HAUTEURS D'EAU MAXIMALES SUR TOUTE LA DURÉE DE LA SIMULATION

S0 : SITUATION EXISTANTE

64 000 m³

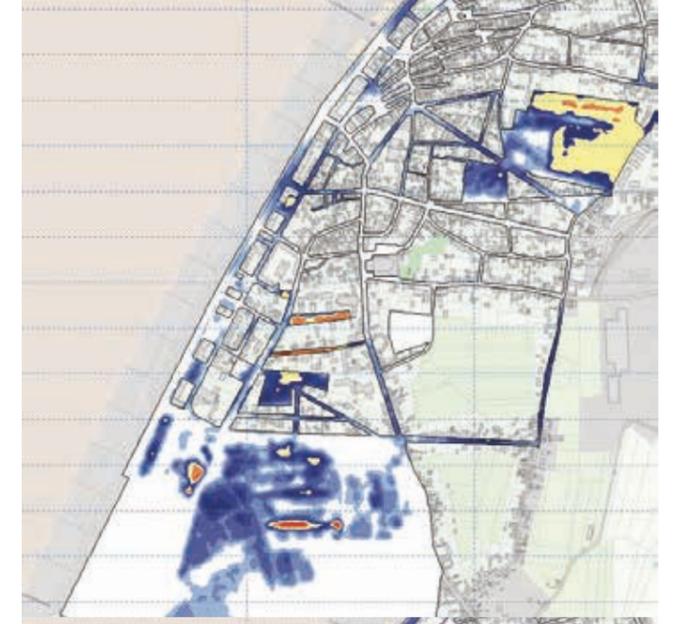
S0



> 30 minutes
après le pic de tempête



> 1 heure
après le pic de tempête



> 13 heures
après le pic de tempête



SIMULATIONS > PROPAGATIONS À TERRE DES VOLUMES DE FRANCHISSEMENTS - T10-2065

> EMPRISES ET HAUTEURS D'EAU MAXIMALES SUR TOUTE LA DURÉE DE LA SIMULATION

S1 : MURET REHAUSSÉ

12 000 m³

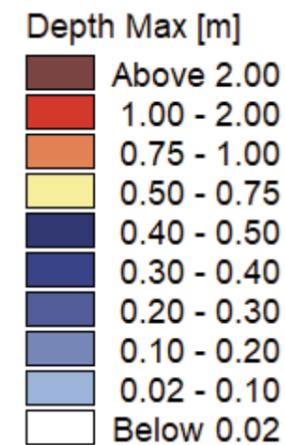
> secteur Nord protégé

> diminution des volumes de franchissements et par conséquent des hauteurs d'eau dans Cayeux-sur-Mer

S0



S1



SIMULATIONS > PROPAGATIONS À TERRE DES VOLUMES DE FRANCHISSEMENTS - T10-2065

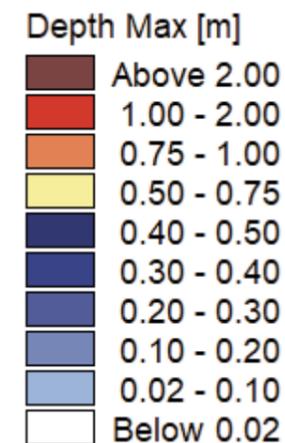
> EMPRISES ET HAUTEURS D'EAU MAXIMALES SUR TOUTE LA DURÉE DE LA SIMULATION

S1 : MURET REHAUSSÉ

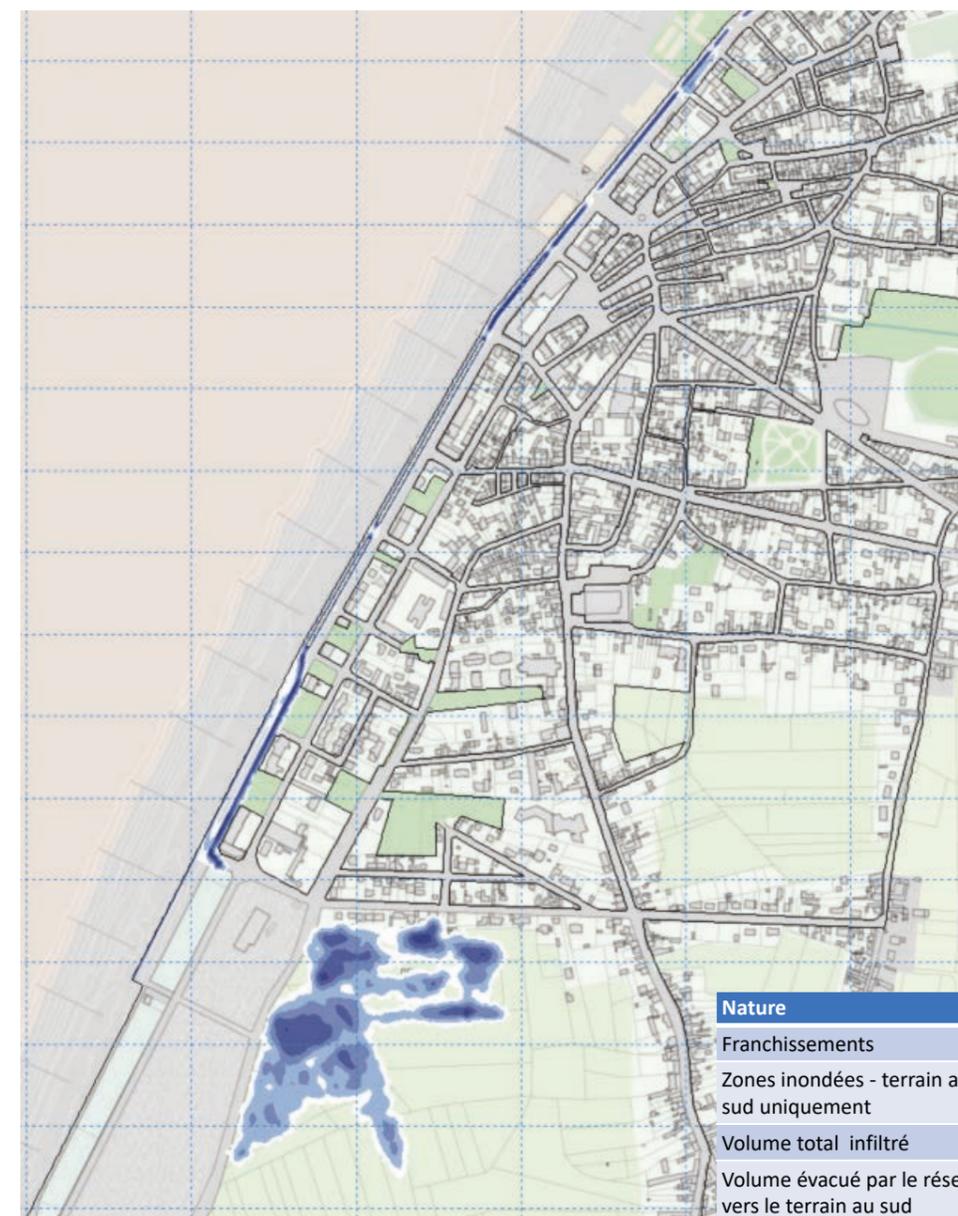
S2 : MURET REHAUSSÉ + SYSTÈMES EAUX DE MER / EAUX PLUVIALES & INFILTRATION

> chemin de l'eau au Sud vers la Parcelle Dumont d'Urville via le canal / ouvrage cadre

S1



S2

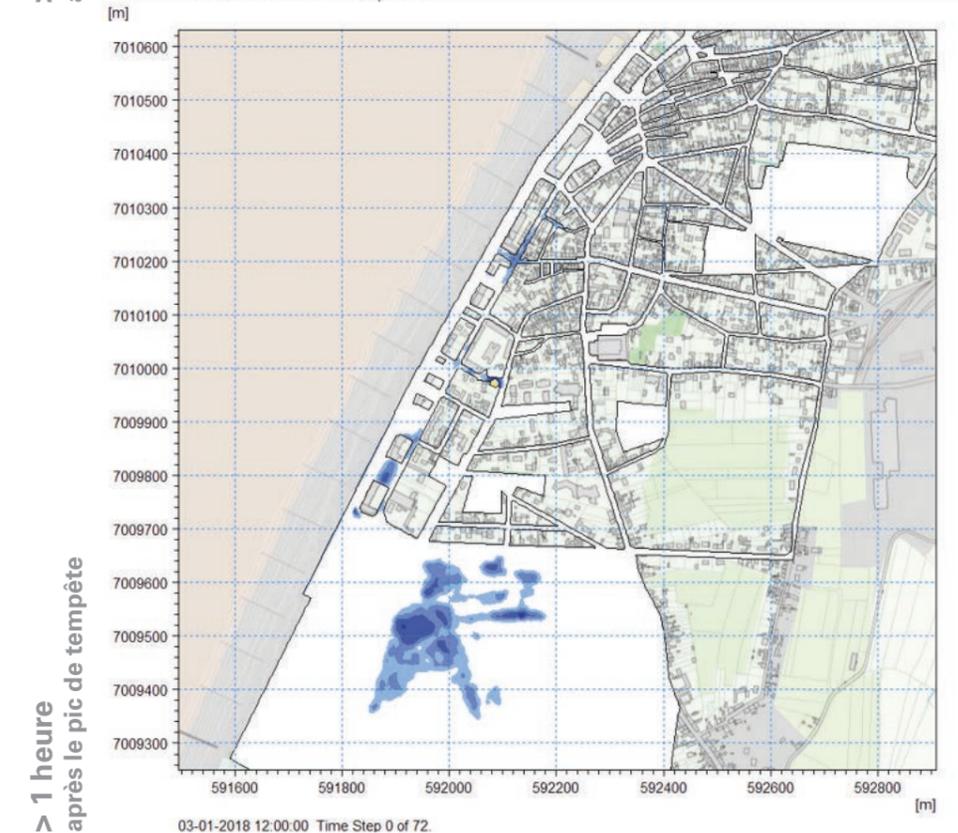
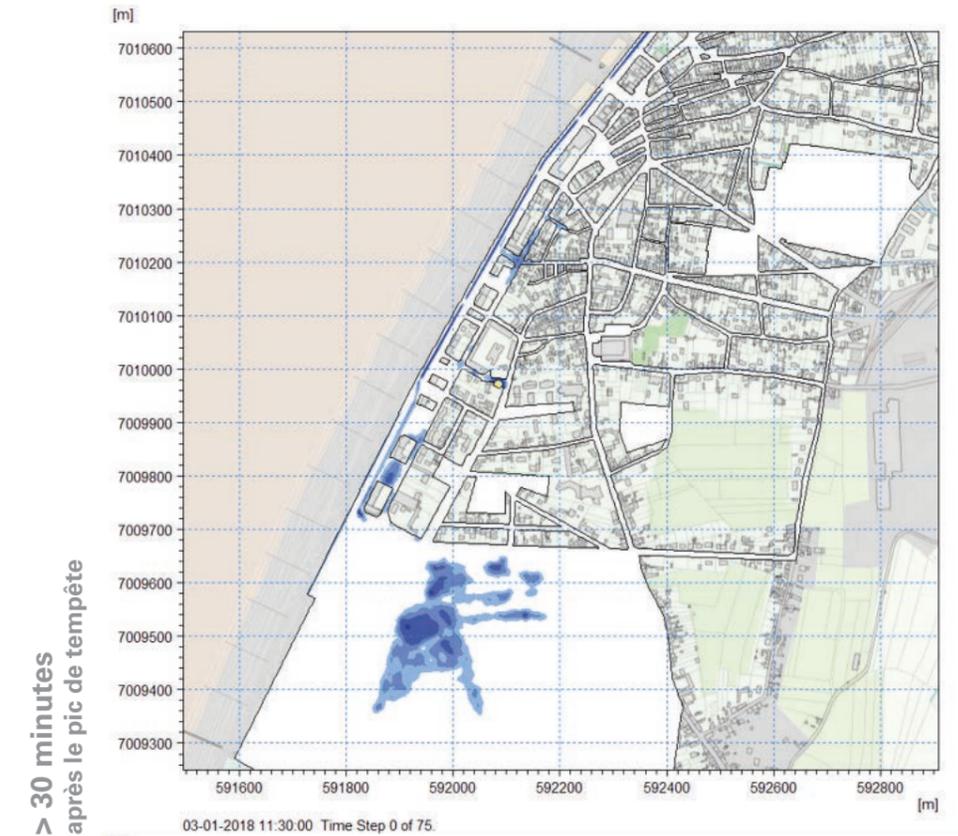
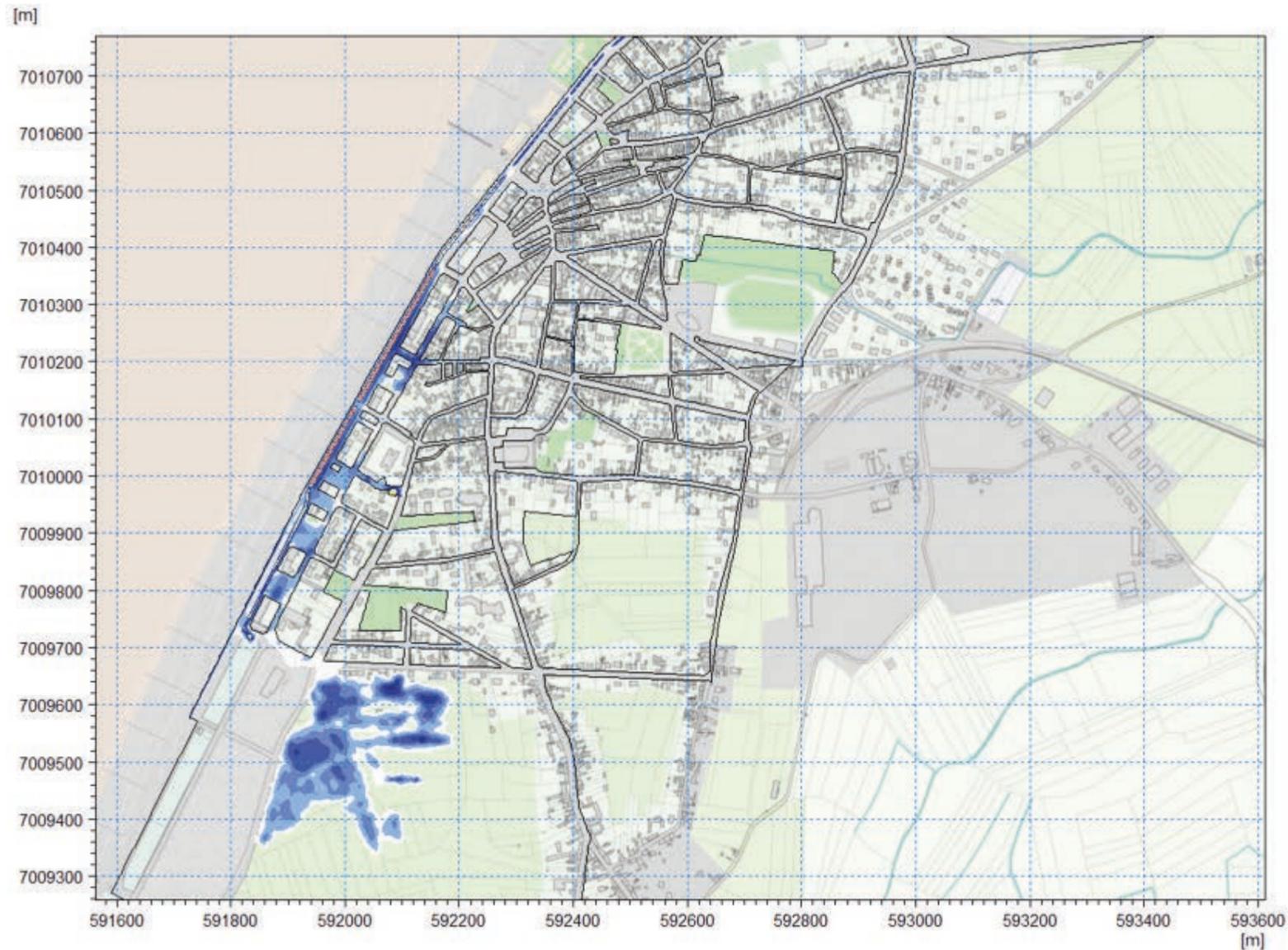


Nature	Volume total
Franchissements	12 000 m3
Zones inondées - terrain au sud uniquement	3200 m3
Volume total infiltré	8800 m3
Volume évacué par le réseau vers le terrain au sud	3200 m3

SIMULATIONS > PROPAGATIONS À TERRE DES VOLUMES DE FRANCHISSEMENTS - T10-2065

> EMPRISES ET HAUTEURS D'EAU MAXIMALES SUR TOUTE LA DURÉE DE LA SIMULATION

S2 : MURET REHAUSSÉ + SYSTÈMES EAUX DE MER / EAUX PLUVIALES & INFILTRATION > AVEC DYNAMIQUES DES FRANCHISSEMENTS

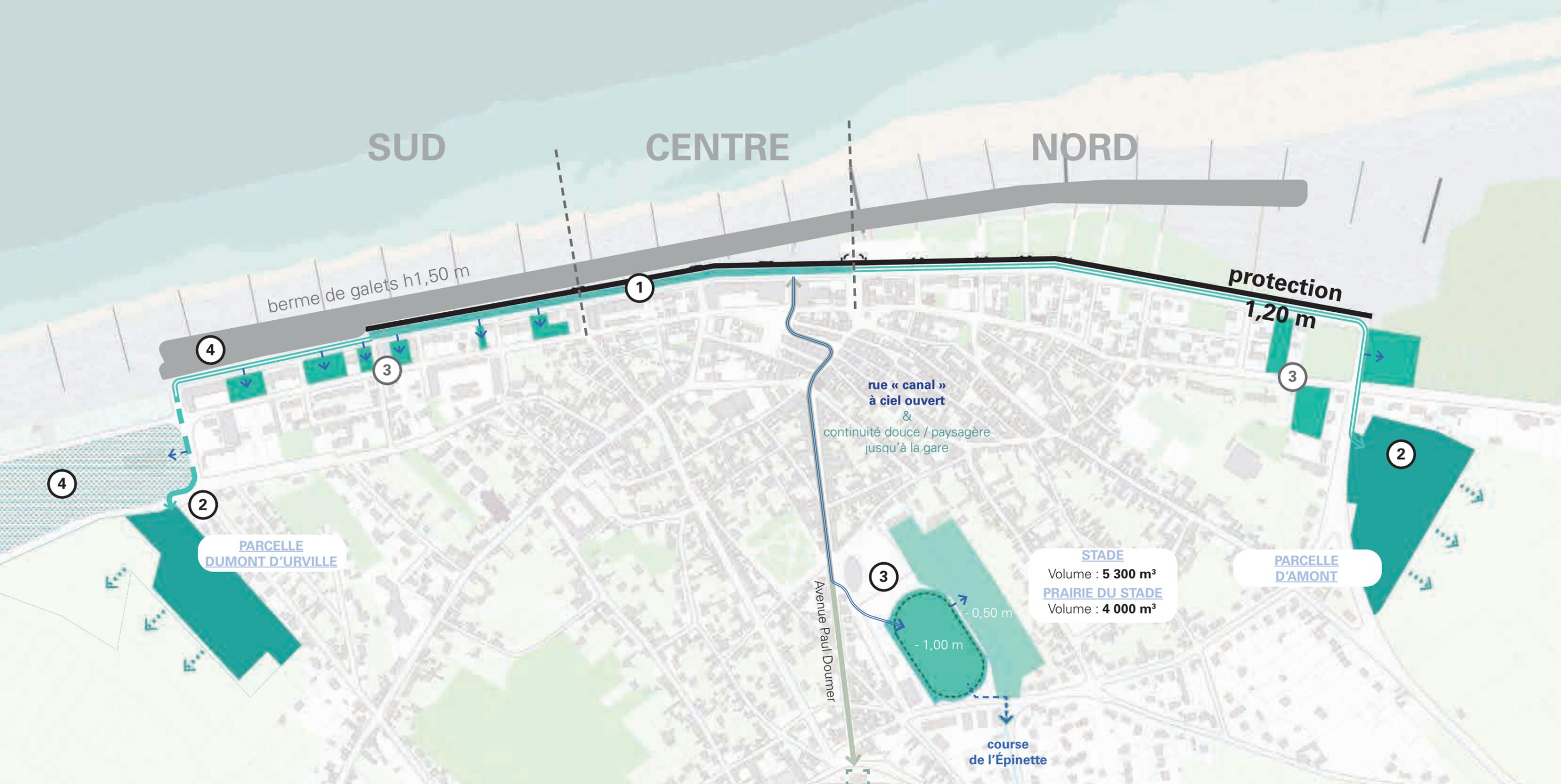


> Les noues ne reprennent pas la globalité du volume d'apport du fait de la forte dynamique des masses d'eau lors des plus forts franchissements. Une partie atteint ainsi les rues situées en arrière du front de mer. Les volumes sont cependant rapidement évacués par les noues et les infiltrations ;

> les dents creuses Sud participent naturellement au stockage d'un volume de paquets de mer.

ACTE 2 : ANTICIPER L'APRÈS T10-2065 - STRATÉGIES À MOYEN ET PLUS LONGS TERMES

> PLAN-PROGRAMME : ASSOCIER DISPONIBILITÉS & OPPORTUNITÉS DES ZONES À MOBILISER & CELLES MOBILISABLES POUR ANTICIPER L'APRÈS 2065



1- le boulevard : muret à 1,20 m yc. ouvrages hydrauliques (noues - cadre) > le rehaussement seul du muret à 1,20 m permet de répondre à une T1-2065

2- les parcelles d'arr. ville yc. canaux d'acheminement > parcelle Dumont d'Urville (répond à une T10-2065) + parcelle d'Amont (temps 2, afin d'augmenter le système de ressuyage, connexion possible au cadre BV Nord installé en temps 1)

3- le stade [augmenté de la parcelle de l'Épinette] avec la rue canal / les dents creuses > permettent d'augmenter le système de ressuyage en privilégiant le chemin naturel de l'eau par l'Avenue Paul Doumer : rue « canal » à ciel ouvert en lien avec l'histoire de Cayeux [bâti dont l'accès se fait par 2 - 3 marches], support de continuité douce jusqu'à la gare
Pour les dents creuses : imaginer leur aménagement même si non nécessaires pour une T10-2065 avec acquisitions à mesure ? activités pouvant aussi animer le boulevard en période touristique (occupations éphémères à définir).

4- la berme de galets : élargissement / rehaussement pour diminuer encore davantage les volumes et débits + renaturation parcelles SIBELCO afin d'amplifier le schéma de ressuyage au Sud



0 250m

